



AVIS DE CONCOURS N°1/2017

Pour renforcer son équipe, l'Agence pour le Développement Agricole organise le **16 Avril 2017** un concours de recrutement :

- **Un Administrateurs 3^{ème} grade, (Echelle 10)**
- **Quatre (04) Ingénieurs d'Etat**

Ces postes seront réservés au recrutement des candidats chargés d'accomplir les missions confiées à l'Agence, et notamment du pilotage et de veille sur :

- L'installation des projets agricoles Pilier I et Pilier II du Plan Maroc Vert
- Le suivi de la mise en œuvre de ces projets agricoles;
- L'évaluation des impacts socio-économiques des projets agricoles lancés;
- La pérennisation des projets agricoles mis en œuvre.

Ainsi que toutes les affaires juridiques qui s'en suivent.

Conditions de participation :

Le concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité marocaine, âgé de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours;
- Titulaire d'un diplôme de Licence en droit privé ou public; ou
- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat,
 - * option : Industrie Agricole et Alimentaire ou Agroéconomie.
- Ou titulaire d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, dans les spécialités sus mentionnées.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son e-mail et son numéro de téléphone ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme, dans les spécialités sus mentionnées ;
- Une copie de l'équivalence du diplôme le cas échéant délivré par les autorités compétente
Pour les candidats titulaires d'un diplôme reconnu équivalent délivré par des institutions étrangères;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité;
- Un curriculum vitae détaillé.

NB : - Pour ces Cinq (5) postes, l'équivalence des diplômes est exigée.



Déroulement du concours :

Le recrutement au titre de l'année 2017, sera effectué par voie de concours (écrit et oral) avec présélection. Aussi, les candidats qui ont été présélectionnés pour passer le concours, et ayant eu une note supérieure ou égal à 10 (dix) à l'écrit pourront passer le test oral.

Nature de l'Epreuve :

A- Pour les Administrateurs :

- 1- Epreuve écrite générale : portant sur un sujet se rapportant aux affaires juridique, économique, gestion, sociales et humaines et scientifiques ou aux domaines Agricole.
- 2- Epreuve écrite spécifique : portant sur un sujet ou des questions se rapportant au domaine de la mission de l'Administration concernée, ou des spécialités demandées ou aux missions et attributions liées aux postes demandés.
- 3- Epreuve orale : Entretien avec le jury se rapportant aux différents sujets pour évaluer ces compétences en vue d'occuper le poste demandé.

B- Pour les Ingénieurs :

- 1- Epreuve écrite : portant sur un sujet se rapportant à l'option demandée ;
- 2- Epreuve orale : Un entretien avec le jury se rapportant à l'option objet du concours.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés par courrier ou déposés au bureau d'ordre au plus tard le **24/02/2017** à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Mehdi Benbarka, Batiment 2 et 3 Hay Riad – Rabat.

Directeur Général
de l'Agence pour le Développement
Agricole
Mohammed EL GUERROUJ

